

Plomeur. La stèle des fusillés de La Torche est en cours de réhabilitation

Le monument de La Torche, à Plomeur (Finistère), en hommage aux Résistants fusillés en 1944, vient de faire l'objet d'une première tranche de travaux de réhabilitation.



La municipalité de Plomeur et Jean-Yves Rozen, adjoint à Plobannalec-Lesconil, sont venus constater avec Jean Buannic, président de la Fnaca, les travaux effectués pour réhabiliter la stèle des fusillés de La Torche. | OUEST-FRANCE

Par courrier, Jean Buannic, président de la section locale de la Fnaca, était intervenu auprès de la Communauté de communes du Pays bigouden sud (CCPBS) chargée de la gestion de la stèle des fusillés de La Torche, pour faire part de son inquiétude concernant la dégradation de la base du monument qui rappelle le sacrifice de jeunes Résistants abattus par l'occupant nazi, en juin 1944 : « Je compte sur une intervention rapide de vos services pour

donner une dignité à ce site, symbole d'une jeunesse ayant fait le sacrifice de sa vie pour que la France reste un pays de Liberté. » Selon lui, la dégradation était due « à l'élargissement du sentier menant à la mer et passant à proximité de ce lieu de souvenir. Parfois, les promeneurs s'y assoient pour se déchausser. »

Aussitôt, les communes de Plomeur (Finistère), Plobannalec-Lesconil (d'où étaient originaires les jeunes fusillés) et la communauté de communes ont procédé à une première tranche de travaux : élargissement du sentier d'accès à la mer, agrandissement de l'aire de recueillement de la stèle, désormais délimitée par la pose de petits poteaux reliés par un fil de fer.

Afin de constater ces améliorations, les élus se sont rendus sur place en présence de Jean Buannic. Celui-ci a commenté : « Ces travaux sont loin d'être suffisants, c'est du bricolage. » Les élus ont répondu : « C'est une première phase. Prochainement, les noms inscrits sur la stèle seront redorés. D'autres travaux seront ensuite menés par les trois collectivités et le Conservatoire du littoral pour redonner à ce monument la place qui lui est due, non seulement lors des cérémonies commémoratives mais aussi tout au long de l'année. »